

République française  
DEPARTEMENT DU GERS  
COMMUNE DE PRENERON

## Séance du lundi 23 juin 2014

Date de la convocation: 17/06/2014

**Date d'affichage de la convocation : 17/06/2014**

**Membres en exercice** : 11  
*L'an deux mille quatorze et le vingt trois juin 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réunie à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents** : 11

**Votants**: 11

**Pour**:  
11

**Secrétaire de séance**:  
CLARAC Guy

**Présents** : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE, Guy CLARAC

**Représentés**:

**Excusés**:

**Absents**:

### Objet: Rattachement école de RIGUEPEU - DE\_2014\_21

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la fermeture de l'école maternelle de ROQUEBRUNE, commune à laquelle nous étions rattachés pour la scolarité de nos enfants, il convient de préciser le rattachement de la commune de PRENERON à celle de RIGUEPEU, pour les élèves de petites, moyennes et grande sections de maternelle, ainsi que pour la scolarité élémentaire.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

#### **DECIDE,**

le rattachement de la commune de PRENERON à celle de RIGUEPEU, pour les enfants de petite, moyenne et grande sections de maternelle, ainsi que les élèves du cycle élémentaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents .

Le Maire : Guy FAVAREL.

Date Réception Préfecture  
et Publication le : 24/06/2014